

valtech.

Société anonyme au capital de 2 570 464,43 €

Siège social : 103 rue de Grenelle – 75007 paris

RCS Paris 389 665 167

Rapport de gestion

Année 2013

Sommaire

1. Comptes consolidés du groupe Valtech au 31 décembre 2013.....	6
Compte de résultat consolidé.....	6
Situation financière au 31 décembre 2013.....	7
Flux de trésorerie.....	9
Analyse de l'activité.....	10
Commentaire général sur les résultats 2013.....	10
Chiffres-clés.....	10
Format de la communication financière.....	11
Tableau de passage du résultat opérationnel à l'EBITDA ajusté.....	11
Informations par zone géographique.....	11
Perspectives à moyen terme.....	13
2. Facteurs de risques.....	14
Risque de liquidité.....	14
Risque de taux d'intérêts.....	14
Risque de change.....	15
Assurances.....	15
Risques opérationnels.....	17
Risques liés au personnel.....	17
Risque lié à la clientèle.....	17
Risque lié au risque crédit client.....	17
Risques liés à la concurrence.....	18
Risques liés à la conjoncture économique.....	18
Risques liés aux départs de personnes clés.....	18
Risques liés à la politique de croissance externe.....	19
Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants.....	19
Risques liés au niveau d'activité.....	20
Risque contractuel.....	20
3. Responsabilité sociale et environnementale.....	21
Le présent rapport a été établi sur la base consolidée des données adressées par les différentes filiales de Valtech sur les 42 thématiques prévues par l'article L225-102-1 du code de commerce relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.....	21
Parallèlement, un travail de fond a été initié afin de déterminer les indicateurs les plus pertinents pour chaque thématique prévue par le Décret précité, afin de constituer un socle de données mesurables, fiables, vérifiables et comparables pour les années à venir.....	21

Ce processus a été progressivement mis en œuvre au cours de l'année 2013 et sera poursuivi en 2014.....	21
La segmentation géographique utilisée pour la présentation de l'information financière a changé en 2013 et il n'est pas toujours possible d'utiliser la même segmentation pour retraiter les chiffres de 2012. Aussi, la comparaison de 2013 avec l'année précédente n'est pas présentée de manière systématique.....	21
Informations sociales.....	21
Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ont continué à progresser ces dernières années. Le pouvoir d'attraction de talents reste essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :.....	21
- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,	21
- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.	21
Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.	21
L'emploi	21
Rémunération et évolution.....	23
L'organisation du travail	23
Les relations sociales	24
Aucun accord collectif significatif n'a été signé dans les autres filiales du groupe.	25
La santé et la sécurité	26
La formation.....	26
L'égalité de traitement	27
La promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail	28
Informations environnementales	29
Politique générale en matière environnementale.....	29
Pollution et gestion de déchets	30
Utilisation durable des ressources.....	30
Changement climatique.....	31
Protection de la Biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.....	31
Informations sociétales.....	32
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	32
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société,	32
Sous-traitance et fournisseurs	32
Loyauté des pratiques.....	33

4.	Informations statutaires sur les comptes sociaux de Valtech SA	34
	Compte de résultat social	34
	Situation financière au 31 décembre 2013	34
	Recherche et développement	35
	Charges non déductibles fiscalement	35
	Activités des filiales contrôlées	35
	Prises de participations et contrôles	36
	Dividendes versés au cours des exercices précédents	36
	Affectation du résultat	36
	Perspectives 2014 et à moyen terme	36
5.	Organes d'administration, de direction et de contrôle	37
	Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2013	37
	Direction générale au 31 décembre 2013	38
	Comités d'audit et de rémunération	38
	Le Comité d'audit	39
	Le Comité de rémunération	39
	Autres mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2013	40
	Rémunération et avantages alloués aux mandataires sociaux	44
	Honoraires alloués aux parties liées aux mandataires sociaux	45
	Commissaires aux comptes, honoraires	46
	Informations statutaires sur les conventions réglementées (art. L 225-38 du code de commerce)	46
	Informations statutaires sur le capital, les droits de vote et le cours de bourse	47
	Actionnariat	47
	Pacte d'actionnaires	47
	Participation des mandataires sociaux au capital social	47
	Actionnariat salarié	47
	Evolution du capital social	48
	Autorisations consenties au Conseil d'administration d'augmenter le capital	49
	Autres titres ou droits donnant accès au capital	50
	Titres non représentatifs du capital	50
	Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	50
	Evolution du cours de l'action pendant l'année 2013	51

1. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE VALTECH AU 31 DECEMBRE 2013

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-13	31-déc.-12
Revenus	136 084	132 480
Autres revenus	1 464	1 251
Total revenus	137 548	133 731
Coût des ventes	(93 543)	(92 587)
Marge brute	44 005	41 144
Coûts commerciaux	(8 896)	(11 505)
Coûts administratifs	(31 469)	(29 444)
Résultat opérationnel courant	3 640	195
Coûts de restructuration	(1 179)	(374)
Autres produits et charges d'exploitation	(493)	354
Perte de valeur des goodwill	-	-
Résultat de l'activité opérationnelle	1 968	175
Coût de l'endettement brut	(470)	(580)
Produit de la trésorerie et équivalent de trésorerie	15	39
Autres produits et charges financières	363	(431)
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	1 876	(797)
(Charges) produits d'Impôts	(750)	(730)
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	-	(570)
Résultat des activités non poursuivies	(105)	-
Résultat net de la période	1 021	(2 097)
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	<i>21 221</i>	<i>21 224</i>
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	<i>21 582</i>	<i>21 224</i>
Résultat par action de base	0,05	(0,10)
Résultat par action diluée	0,05	(0,10)

Nous renvoyons aux commentaires sur l'activité pour les éléments factuels qui expliquent la formation des différents agrégats du compte de résultat.

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2013

	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation
Goodwill	14 845	16 227	(1 382)
Immobilisations incorporelles nettes	1 080	198	882
Immobilisations corporelles nettes	2 597	3 594	(997)
Participations dans les entreprises co-associées	-	-	-
Actif financier non courant net	-	120	(120)
Autres actifs non courant, nets	3 171	2 897	274
Impôts différés actifs	2 655	1 871	784
Actifs non courants	24 348	24 907	(559)
Créances clients et comptes rattachés	29 707	36 256	(6 549)
Autres actifs courants	5 308	4 558	750
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 305	3 901	1 404
Actifs courants	40 320	44 715	(4 395)
TOTAL ACTIF	64 668	69 622	(4 954)
	31-déc.-13	31-déc.-12	Variation
Capital	2 570	2 570	-
Réserves	25 243	26 856	(1 613)
Résultat net - part du Groupe	1 021	(2 097)	3 118
Capitaux propres - part du Groupe	28 834	27 329	1 505
Intérêts minoritaires	-	-	-
Capitaux propres	28 834	27 329	1 505
Provisions pour risques et charges - part non courante	326	328	(2)
Pensions et indemnités de départ à la retraite	321	491	(170)
Emprunts auprès des étab. de crédit - part non courante	68	9	59
Impôts différés passif	570	470	100
Passifs non courants	1 285	1 298	(13)
Provisions pour risques et charges - part courante	1 802	1 665	137
Emprunts auprès des étab. de crédit - part courante	3 986	5 826	(1 840)
Découverts bancaires	809	3 564	(2 755)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 031	13 491	(460)
Autres passifs courants	14 921	16 449	(1 528)
Passifs courants	34 549	40 995	(6 446)
TOTAL PASSIF	64 668	69 622	(4 954)

La cession de l'activité Télécom aux Etats-Unis, intervenue en novembre 2013, a eu pour conséquence la diminution d'une partie du goodwill comptabilisé lors de l'acquisition d'Adea, à hauteur de 606 milliers d'euros. L'effet des variations de change sur la valeur des goodwills du groupe est négatif de 778 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles nettes atteignent 1.080 milliers d'euros, en progression de 882 milliers d'euros. Cette variation s'explique par les investissements du groupe dans la constitution de nouvelles offres de service d'une part, et dans l'amélioration de son système de gestion d'autre part.

Le développement favorable de nos activités en Allemagne et aux Etats-Unis nous ont conduit à modifier notre estimation sur

les créances liées aux déficits fiscaux reportables dans ces deux pays. Notre estimation se fonde sur le plan d'affaire développé par le management du groupe et de ces deux pays, que le management se donne les moyens d'atteindre. La créance liée aux déficits reportables qui a été nouvellement reconnue en 2013 comme un actif d'impôt différé s'élève à 457 milliers d'euros en Allemagne et à 1.480 milliers d'euros aux Etats-Unis.

Valtech a émis en mai 2013 23 153 666 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) à un prix de souscription unitaire de 0,03€. La totalité des BSAR proposés ont été souscrits par les principaux managers et cadres salariés, le produit d'émission s'élève ainsi à 695K€ et vient augmenter d'autant les capitaux propres.

En outre, le financement obtenu dans le cadre de la mobilisation de créances sans recours n'est plus comptabilisé en découvert depuis 2012, et s'élève à un montant de 2 382 milliers d'euros.

La société a procédé à une augmentation de capital votée lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2012 et souscrite par compensation d'une créance détenue par VERLINVEST SA. Cette opération a permis de réduire l'endettement de la Société pour un montant de 4,5 millions d'euros. En outre, le financement obtenu dans le cadre de la mobilisation de créances sans recours n'est plus comptabilisé en découvert, pour un montant de 2 137 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31-déc-13	31-déc-12
Résultat net	1 021	(2 097)
Intérêts minoritaires	-	-
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation	-	-
- Dépreciation et amortissement, net	1 755	1 921
- Dépreciation des écarts d'acquisition	-	-
- Dotation aux provisions	57	(598)
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	(55)	196
- Moins (Plus) values sur cession d'actifs non courants	342	3
- Charges liées aux paiements en actions	448	(27)
- Résultat dans les sociétés co-associées	-	570
- Résultat dans les sociétés cédées	105	-
Coûts financiers	470	676
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	750	729
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	4 893	1 373
Impôts payés	(1 472)	(455)
Variation nettes des actifs et passifs courants	4 752	(6 888)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	8 173	(5 970)
Investissement actif non courant corporel	(1 103)	(1 552)
Investissement actif non courant incorporel	(1 050)	(141)
Prix de cessions des actifs non courants cédés	75	-
Acquisition de filiales	-	-
Cession de filiales	-	-
Flux dus aux acquisitions (trésorerie acquise ou cédée)	-	-
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	(247)	72
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	(2 325)	(1 621)
Intérêts payés	(470)	(676)
Augmentation de capital	695	4 500
Augmentation des dettes financières	478	2 001
(Diminution) des dettes financières	(2 259)	(997)
Autres variations d'actif et de passifs financiers	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(1 556)	4 828
Incidence des variations des cours des devises	(133)	(111)
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie	4 159	(2 874)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	337	3 211
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	4 496	337

La capacité d'autofinancement s'est établie à 4,9 millions d'euros en 2013, contre -1,4 millions d'euros un an plus tôt.

Le besoin en fonds de roulement a considérablement décru en 2013 sous l'effet d'une attention accrue portée aux processus d'encaissement de nos créances clients. L'apport de trésorerie de cette diminution du BFR s'élève à 4,8 millions d'euros. Après variation du besoin en fonds de roulement, le flux de trésorerie lié à l'exploitation atteint 8,2 millions d'euros contre -6,0 millions d'euros en 2012.

Les investissements du groupe ont consommé 2,3 millions d'euros de trésorerie en 2013, contre 1,6 millions d'euros l'année précédente. Cette variation s'explique par les investissements du groupe dans la constitution de nouvelles offres de service d'une part, et dans l'amélioration de son système de gestion d'autre part.

L'augmentation des flux de trésorerie liés à l'exploitation a permis de consacrer 1,6 millions d'euros de trésorerie au service de la dette et à la diminution de l'endettement du groupe.

Ces différents éléments expliquent que Valtech a généré en 2013 une trésorerie de 4,2 millions d'euros, alors que le groupe avait consommé 2,9 millions d'euros de trésorerie en 2012. Valtech disposait ainsi d'une trésorerie nette positive de 0,4 M€ au 31 décembre 2013, contre un endettement financier net de 5,5 M€ fin 2012.

ANALYSE DE L'ACTIVITE

Commentaire général sur les résultats 2013

Valtech a réalisé une solide performance opérationnelle en 2013 : en dépit d'une croissance un peu moins dynamique sur la seconde moitié de l'exercice, du fait de décalages de projets et de l'allongement de nos cycles de vente, la transformation de Valtech s'est poursuivie avec une amélioration sensible de notre rentabilité sur l'année.

Notre marge d'EBITDA ajusté s'est ainsi établie à 5,1% sur l'ensemble de l'année, un niveau sensiblement supérieur à l'objectif de 4% que nous nous étions fixés. L'ensemble des zones géographiques ont vu leur rentabilité progresser en 2013, permettant de renouer au final avec un résultat net part du groupe positif de 1,0 M€.

Chiffres-clés

- Un chiffre d'affaires consolidé de 137,5 M€, en progression annuelle de 2,9%. A taux de change et périmètre constants (excluant l'activité de services télécoms aux Etats-Unis cédée au 4ème trimestre 2013 et le contrat de partenariat non stratégique avec SAP cédé en octobre 2012), la croissance organique s'est établie à 7,5%, demeurant solide en dépit du décalage, sur 2014, de plusieurs projets en Europe du Nord et aux Etats-Unis.
- Une marge brute de 44,0 M€ en progression de 7,0%, soit un taux de marge brute de 32,0% contre 30,7% un an plus tôt. Cette évolution témoigne de la poursuite de la transformation du business model de Valtech avec un poids croissant du marketing digital dans les activités du groupe, en particulier au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Etats-Unis.
- Un EBITDA ajusté de 7,0 M€ en croissance de 168,9%, représentant une marge de 5,1%, supérieure à l'objectif de 4,0%. Cette performance est le résultat (i) de la diminution des coûts commerciaux et marketing (-22,7%) et (ii) d'une évolution modérée des frais de structure (+6,9%) tout en augmentant le chiffre d'affaire global et par collaborateur.
- Un résultat net part du groupe de 1,0 M€, contre une perte de (2,1) M€ en 2012, après comptabilisation de frais financiers nets de (0,1) M€, d'une perte de (0,1) M€ au titre de la participation dans la joint-venture sud-coréenne cédée en fin d'année 2013 et de (0,8) M€ d'impôt sur les sociétés (incluant 0,9 M€ d'impôts

différés).

Format de la communication financière

Valtech communique depuis le début de l'année 2013 sur l'EBITDA (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) et l'EBITDA ajusté. L'EBITDA ajusté exclut les charges de restructuration ainsi que les charges liées au paiement en actions. L'EBITDA, qui exclut notamment l'impact des amortissements et des provisions, et l'EBITDA ajusté, constituent les meilleures mesures pour analyser la performance opérationnelle de la société.

L'information par zone géographique est présentée par régions. L'activité du groupe s'étend sur 7 pays (France, Danemark, Suède, Allemagne, Royaume-Uni, Etats-Unis et Inde) répartis en 3 régions comme suit :

- La région Europe du Sud comprend les activités françaises, après exclusion des activités de holding de Valtech SA. Celles-ci sont placées dans la catégorie « Eliminations intragroupe ».
- La région Europe du Nord regroupe l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède.
- Les Etats-Unis sont isolés dans la région Amérique du Nord.
- L'Inde est isolée dans la région Reste du Monde.
- Nous communiquons le chiffre d'affaires des régions avec les tiers et avec les autres régions du groupe. Les revenus intragroupe sont éliminés dans la catégorie « Eliminations intragroupe ».

Tableau de passage du résultat opérationnel à l'EBITDA ajusté

Chiffres clés Groupe - (M€)	2013	2012
Résultat opérationnel	2,0	0,2
Amortissements et provisions	(2,7)	(2,4)
EBITDA	4,7	2,6
Ajustement earn-out H2O	-	0,7
Restructurations et exceptionnels	(1,5)	(0,7)
Impact des cessions d'actifs	(0,4)	-
Charges du plan de BSAR	(0,4)	-
EBITDA ajusté	7,0	2,6

Informations par zone géographique

Europe du Nord

En Europe du Nord, Valtech a réalisé une croissance organique de 13,2%, demeurée solide en dépit des décalages

de projets au Danemark et au Royaume-Uni. Comme attendu, la marge d'EBITDA ajusté s'est sensiblement améliorée au 2nd semestre, pour atteindre 10,7% sur la période, sous l'effet d'une amélioration des résultats au Danemark et du poids croissant du marketing digital en Allemagne et au Royaume-Uni.

Les perspectives 2014 sont favorables pour cette zone, aujourd'hui la plus avancée dans la transformation du groupe avec plus de 75% de l'activité réalisée dans le marketing digital et technologique.

Europe du Nord - (M€)	2013	2012	Variation
Chiffre d'affaires	65,1	57,8	+ 12,6%
EBITDA ajusté	4,9	4,0	+ 21,8%
Marge d'EBITDA ajusté	7,5%	6,9%	
EBITDA	4,5	4,2	+ 6,7%
Collaborateurs (moyenne annuelle)	422	393	

Cette zone comprend l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède.

Etats-Unis

L'évolution de l'activité aux Etats-Unis a été impactée par deux évolutions au sein du périmètre d'activité (cession de l'activité de services télécoms aux Etats-Unis au 4^{ème} trimestre 2013 et du contrat de partenariat non stratégique avec SAP en octobre 2012). Retraitée de ces évolutions, la croissance organique à taux de change constant est ressortie à 8,8%.

L'amélioration sensible de l'EBITDA ajusté, en dépit de la poursuite des investissements commerciaux et marketing sur le digital, valide la transformation opérée outre-Atlantique. L'accélération de la tendance attendue en 2014 sur le plan commercial devrait permettre à cette zone de contribuer positivement à la rentabilité en 2014.

Etats-unis - (M€)	2013	2012	Variation
Chiffre d'affaires	36,0	38,0	- 5,3%
EBITDA ajusté	(0,8)	(2,9)	
Marge d'EBITDA ajusté	-2,2%	-7,6%	
EBITDA	(0,9)	(3,3)	
Collaborateurs (moyenne annuelle)	277	311	

Europe du Sud

En Europe du Sud, le groupe a recueilli les fruits de la réorganisation des activités initiée au 4^{ème} trimestre 2012 et de sa politique de sélectivité des affaires privilégiant la rentabilité des opérations. L'EBITDA ajusté s'est ainsi établi à 2,4% en 2013.

La visibilité sur 2014 demeure faible compte tenu d'un contexte politique, économique et social pénalisant.

Europe du Sud - (M€)	2013	2012	Variation
----------------------	------	------	-----------

Chiffre d'affaires	36,3	35,2	+ 2,9%
EBITDA ajusté	0,9	(0,6)	
Marge d'EBITDA ajusté	2,4%	-1,8%	
EBITDA	0,3	(0,6)	
Collaborateurs (moyenne annuelle)	285	298	

Reste du monde

Dans le reste du monde, la croissance retraitée de l'impact des changes s'est élevée à + 6,4%, alimentée par l'accroissement des projets digitaux au sein des autres zones géographiques. La marge élevée d'EBITDA ajusté témoigne du solide niveau de *delivery* des équipes indiennes, notamment en matière de plateformes digitales, *big-data et mobile*.

Reste du monde - (M€)	2013	2012	Variation
Chiffre d'affaires	10,2	10,9	- 6,2%
EBITDA ajusté	2,0	1,3	+ 53,9%
Marge d'EBITDA ajusté	19,5%	11,9%	
EBITDA	2,0	1,3	+ 53,9%
Collaborateurs (moyenne annuelle)	531	563	

Eliminations intragroupe

Le chiffre d'affaires intragroupe est constitué de l'élimination des revenus intragroupes. Ce chiffre d'affaires est éliminé dans les comptes consolidés.

Reste du monde - (M€)	2013	2012
Chiffre d'affaires	(10,1)	(8,1)

PERSPECTIVES A MOYEN TERME

Valtech commence l'année 2014 en confiance mais également avec prudence compte tenu de l'impact que l'allongement des cycles commerciaux pourrait avoir sur la rentabilité. Par conséquent, le groupe se fixe pour objectifs financiers un chiffre d'affaires annuel compris entre 145 M€ et 150 M€, hors acquisitions, et une poursuite de l'amélioration de notre rentabilité opérationnelle avec une marge d'EBITDA ajusté de 5,5%.

2. FACTEURS DE RISQUES

RISQUE DE LIQUIDITE

Le financement du groupe au 31 décembre 2013 repose sur principalement sur deux lignes de financement.

1°) Une ligne de mobilisation de créances de 4 millions d'euros conclue par Valtech SA. Ce contrat transfère à l'établissement financier tous les risques inhérents au recouvrement des créances.

2°) Un emprunt bancaire à court terme aux Etats-Unis pour un montant de 5.800 millions d'euros à échéance 30 avril 2014, dont le renouvellement jusqu'en 2016 est à un stade avancé de négociation.

Au 31 décembre 2013, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant total de 2.427 millions d'euros.

Il n'existe à ce jour aucun élément qui pourrait indiquer que le groupe ne dispose pas des moyens de financement nécessaires à son activité.

Le groupe procède chaque mois à une revue des prévisions de cash-flow à un horizon de 6 mois. Le résultat de cette revue est un élément du rapport interne examiné par la direction générale de Valtech.

RISQUE DE TAUX D'INTERETS

L'ensemble des financements du groupe Valtech sont des financements court terme indexés sur des taux court terme spécifiques à chaque pays. Le groupe Valtech encourt donc un risque de variation de taux en fonction des évolutions de chaque indice pour la partie tirée des lignes de crédits tel que détaillé ici.

	31-déc.-13	31-déc.-12
Dettes libellées en euros	799	2 394
Dettes libellées en livres sterling	77	604
Dettes libellées en dollars US	3 987	6 401
Dettes libellées en Roupie indienne	-	-
Dettes libellées en Couronnes danoises	-	-
Dettes libellées en Couronnes Suédoises	-	-
Dettes financières totales	4 863	9 399

Une variation de 1% des indices à la hausse aurait un impact négatif de 49 millions d'euros sur le résultat net avant impôt du groupe Valtech.

Le groupe n'a pas mis de couverture de taux en place.

L'ensemble des cautions bancaires de Valtech sont des cautions bancaires indexées sur des taux fixe spécifique à chaque pays. Le risque de taux est donc nul pour ces engagements.

RISQUE DE CHANGE

Le montant total des actifs libellés en devises autres que la monnaie du groupe (USD, GBP, SEK, DKK, INR) relatif aux sociétés situées dans la zone hors euro est synthétisé dans le tableau ci-après. Ces montants ne font pas l'objet d'une politique de couverture.

Sur l'exercice 2013, la variation des écarts de conversion comptabilisés en capitaux propres consolidés sur les actifs nets exposés au risque de change est de 708 milliers d'euros.

Répartition par devise en milliers d'euros	EUR	USD	INR	SEK	DKK	GBP	AUTRES	TOTAL
au 31/12/2013								
Actif	25 994	14 891	4 933	8 606	5 312	4 018	105	63 859
Passif hors capitaux propres	16 920	6 875	2 040	4 310	2 724	2 304	-	35 173
Position nette avant couverture (en euros)	9 074	8 016	2 893	4 296	2 588	1 714	105	28 686
Couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après couverture (en euros)	9 074	8 016	2 893	4 296	2 588	1 714	105	28 686

Le groupe est principalement exposé à l'USD. Une appréciation de 10% de l'USD entraînerait une augmentation de l'actif net converti en euro d'environ 802 milliers d'euros. Une dépréciation de 10% de l'USD entraînerait une diminution de l'actif net converti en euro d'environ 802 milliers d'euros.

ASSURANCES

Valtech a souscrit une assurance groupe, complétée, le cas échéant par des polices dans chacune de ses filiales des assurances pour couvrir les risques suivants :

1. assurances des personnes employées pendant leur activité professionnelle,
2. assurance des locaux et matériels utilisés,
3. assurances des véhicules de la société utilisés par les employés,
4. assurances en responsabilité civile pour les conséquences de malfaçon sur les systèmes informatiques auxquels Valtech contribue,
5. assurances des dirigeants de chaque filiale.

Le montant total des primes d'assurance pour l'exercice 2013 est de 373.152,32 euros. Les couvertures d'assurance suivantes étaient en vigueur au 31 décembre 2013:

	Responsabilité Civile (4.)	Assurances multi-risques (incluant les risques 1,2, et 3, ci-dessus)	Responsabilité civile des mandataires sociaux (5.)
FRANCE (Euro) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ROYAUME UNI (GBP) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ETATS-UNIS (USD) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
SUEDE VALTECH AB (Euro) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€		Assurance Groupe (Gras Savoye)
DANEMARK (DKK) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€	Assurance Groupe (Gras Savoye)
INDE (Euro) Valtech India Systems Private (VLS) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye)
ALLEMAGNE (Euro) Montant de la couverture	Assurance Groupe (Gras Savoye) 10 M€ (pour la fraction au dessus de l'assurance locale)	Assurance locale	Assurance Groupe (Gras Savoye) (avec un régime distinct lié aux franchises applicables selon le droit allemand)

La société Valtech est soumise à un certain nombre d'obligations de confidentialité dans de nombreux territoires où elle exerce ses activités. Le Conseil d'administration considère que donner davantage de détails sur le coût financier et les niveaux de couverture en place dans chaque pays reviendrait à communiquer des informations sur lesquelles elle a un engagement de confidentialité ou pour lesquelles il n'est pas souhaitable que cette information soit divulguée. Valtech estime que les assurances souscrites dans chacune de ses filiales lui donnent une bonne couverture des risques de sinistres éventuels. Les consultants de Valtech effectuent l'essentiel de leurs tâches dans les locaux des clients et il a été estimé qu'aucun sinistre (feu, explosion, etc.) dans un des bureaux de Valtech ne pourrait entraîner une perte de chiffre d'affaires supérieure à 1 % du chiffre d'affaires mensuel du Groupe. Un tel sinistre ne saurait par ailleurs se prolonger au-delà d'une durée d'un mois. Ainsi, à l'exception du Royaume-Uni où

Valtech exerce son activité au sein de la City à Londres, les activités de Valtech n'ont souscrit aucune assurance relative à une interruption d'activité prolongée.

RISQUES OPERATIONNELS

Risques liés au personnel

Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ayant continué à progresser ces dernières années, le pouvoir d'attraction de talents est essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :

- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,
- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.

Le Groupe a donc mis en place localement, dans chaque entité, une gestion fine des ressources. Néanmoins si le groupe Valtech devait faire face à des difficultés de recrutement ou à l'impossibilité d'aligner le volume de ses équipes à son volume d'activité, cela pourrait le cas échéant affecter les performances financières du groupe.

Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.

Par ailleurs, la tension sur les salaires en découlant, le Groupe Valtech pourrait ne pas être en mesure de répercuter immédiatement dans sa tarification les hausses salariales qu'il serait amené à consentir pour garder ses meilleurs potentiels. En conséquence, l'activité du Groupe pourrait se voir dégradée, comme ses résultats futurs.

Enfin, les réglementations de l'emploi étant très strictes notamment en France, le manque de flexibilité lié à la gestion des ressources humaines en cas de baisse d'activité pourrait peser sur le taux d'occupation de ces mêmes ressources et par conséquent, il existe un risque de réduction du résultat net.

Risque lié à la clientèle

Le Groupe Valtech est référencé chez un grand nombre de clients, répartis dans plusieurs pays et dans plusieurs secteurs d'activité. Les clients du groupe Valtech sont constitués essentiellement de grands comptes locaux ou mondiaux. Comme il a été précisé plus haut, le groupe Valtech réalise 30,64% de son chiffre d'affaires avec une dizaine de clients. Le premier client représente 7,2% du chiffre d'affaires groupe et les 5 clients les plus importants génèrent 21,15% du chiffre d'affaires du Groupe.

Compte tenu de la dispersion de son portefeuille client, le Groupe Valtech estime le risque lié à sa dépendance vis-à-vis de clients comme faible.

Risque lié au risque crédit client

Le risque sur les créances clients est mesuré régulièrement. Les facturations sont établies généralement après

acceptation des clients et sur base de contrat ou bons de commande. Une procédure de suivi et de relance des créances clients est mise en place localement dans chaque entité pour accélérer le recouvrement.

Au cours de l'exercice 2013, certaines activités de nos clients ont continué d'être impactées par l'environnement économique actuel (croissance faible, restructuration, difficulté d'accès au financement). Le montant des dotations aux provisions pour créances douteuses s'établit à 645 milliers d'euros en 2013, sans variation significative par rapport à 2012 (680 milliers d'euros). Le groupe a continué d'être très attentif au risque client et aux procédures qui permettent de le maîtriser.

Risques liés à la concurrence

De par son positionnement sur le marché du digital, le Groupe Valtech subit la concurrence d'un très grand nombre d'acteurs. Les concurrents de Valtech sont de toutes tailles et de différents types, allant de grands groupes internationaux aux petites agences opérant sur des marchés de niche ou des marchés très localisés.

Valtech doit affronter la concurrence des sociétés d'intégration de systèmes venues des services informatiques, la concurrence des agences de communication traditionnelles spécialisées dans la communication et la publicité ainsi que la concurrence des agences de marketing interactif. Le Groupe Valtech développe néanmoins des avantages concurrentiels forts à travers son expertise technologique qui est clé dans les projets digitaux, sa maîtrise des problématiques digitales et sa capacité à gérer des projets en mode agile.

Risques liés à la conjoncture économique

Le marché du digital dépend de l'évolution du marché de la publicité en ligne et du développement des usages numériques dans le grand public. Ce secteur est sensible à la variation d'activité des annonceurs et à la réduction de leurs investissements marketing. Les périodes de récession peuvent s'avérer plus marquées dans le secteur du marketing et de la communication parce qu'une partie des entreprises réagissent à un ralentissement de l'activité économique en réduisant ces budgets pour préserver leurs objectifs de rentabilité.

Sur l'autre pan de son activité historique, les métiers des services informatiques, le Groupe Valtech reste également tributaire de l'évolution des budgets des directions informatiques qui sont eux-mêmes liés de manière procyclique à la conjoncture économique générale.

C'est pourquoi les perspectives commerciales, la situation financière et le compte de résultat de Valtech pourraient être sensiblement affectés par une conjoncture économique défavorable.

Par ailleurs, l'incertitude actuelle et persistante sur l'activité économique mondiale se traduit par un rallongement des cycles de décision chez les clients grands comptes.

Risques liés aux départs de personnes clés

L'activité du Groupe est fortement tributaire de ses dirigeants et ses collaborateurs clés. Le secteur du conseil technologique et du marketing web se caractérise par la grande mobilité de ses professionnels. Si le Groupe perdait le concours de certains dirigeants et collaborateurs, cela pourrait nuire à ses activités et ses résultats.

Le groupe n'a pas constaté un nombre anormalement élevé de départs de managers ou de collaborateurs clés dans les dernières années. Le développement favorable du groupe dans les dernières années offre des perspectives d'évolution intéressante pour les personnes clés des différentes entités.

Par ailleurs, l'attribution en 2013 de bons de souscription d'actions remboursables à plusieurs dizaines de managers et collaborateurs à fort potentiel donne au groupe Valtech un outil de fidélisation efficace à moyen terme.

Risques liés à la politique de croissance externe

Le Groupe Valtech a réalisé 8 opérations de croissance externe depuis sa création en 1992 jusqu'à 2008, aucune en 2009, une en décembre 2010 et une en juillet 2011. Aucune opération de croissance externe n'est intervenue en 2012 ni en 2013.

Un des volets de la stratégie du Groupe Valtech consiste à compléter le portefeuille d'offres et de compétences existant pour construire une agence intégrée de marketing digital. Cette stratégie s'appuie à la fois sur de la croissance organique et de la croissance externe à travers d'acquisitions et prises de participations stratégiques à l'international.

Le risque intervient dès l'amont dans la phase d'identification de cibles à acquérir et dans l'appréciation des risques liés à une opération d'acquisition qui peut s'avérer erronée. L'intégration d'une société acquise peut s'avérer difficile et ne pas produire toutes les synergies ou délivrer tous les bénéfices attendus originellement.

Lorsque Valtech effectue une acquisition, elle est exposée à trois types de risques : (1) un risque lié au financement de l'acquisition, où des compléments de prix d'acquisition pourraient excéder les montants provisionnés et dont le financement était préalablement sécurisé ; (2) un risque lié à l'activité économique de la société acquise à savoir la perte d'un ou plusieurs clients ; (3) un risque lié au départ des personnes clés qui portaient la valeur de la société acquise.

1. Il n'y a pas de risque lié à des compléments de prix qui n'ont pas été provisionnés.

2. Risque lié à l'activité économique : en juillet 2011 la société H2O a été acquise par Valtech. Début 2012, le Groupe a été affecté par la perte d'un client historique important d'H2O, ce qui a entraîné un impact négatif direct sur la marge brute de l'entité. Cependant, l'apport d'H2O a la transformation de notre filiale allemande en une agence digitale a été très significatif et est un des facteurs clés du succès de nos activités en Allemagne, comme en témoigne la forte progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité en Allemagne en 2013.

3. Les personnes clés : pas d'événement significatif présentant un risque pour le Groupe.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Valtech fait ponctuellement appel à des sous-traitants lorsque les prestations vendues aux clients requièrent une compétence qui n'existe pas ou n'est pas disponible en interne. Par ailleurs, Valtech travaille en étroite collaboration avec un écosystème de partenaires de toutes tailles qui lui permet de répondre rapidement à tout type de problématique digitale chez ses clients. Le coût de cette sous-traitance a été maîtrisé car a baissé de 13% en 2013. Ramené au chiffre d'affaires du Groupe, ce coût représente 15,4% du Chiffre d'affaire en 2013 contre 18% en 2012, ce qui fait que Valtech est relativement faiblement exposé, d'autant plus que la société applique des processus de suivi des sous-traitants équivalents à ceux applicables aux collaborateurs en interne.

La croissance de l'activité en 2013 et le souci de préserver la rentabilité des projets a en effet impliqué un appel moins important à la sous-traitance. L'impact à court terme d'un taux d'utilisation de sous-traitant supérieur à 10% est une baisse de la marge brute du Groupe.

Valtech n'a pas de fournisseur dont l'importance soit significative et il n'existe aucune dépendance de prix ou de ressources vis-à-vis d'un quelconque fournisseur. Valtech estime pouvoir se fournir rapidement auprès d'autres fournisseurs pour des produits, prix et qualités équivalents.

Risques liés au niveau d'activité

Il ne peut être exclu que certaines activités des clients du Groupe puissent être impactées par l'environnement économique actuel, ce qui pourrait entraîner, dans cette hypothèse, une hausse du risque.

Par ailleurs le Groupe peut être amené à cautionner des garanties de performances émises par des compagnies d'assurance.

Risque contractuel

Le groupe Valtech, dans le cadre de ses activités est amené à travailler avec ses clients soit en prestation en régie soit en prestations au forfait.

Dans le cadre des prestations en régie celles-ci sont encadrées soit par des bons de commande à durée limitée, inscrits ou non dans un contrat cadre, soit par un contrat. Les conditions de renouvellement ne sont pas formellement approuvées, constituant un risque de volatilité dans le volume d'activité pouvant affecter les performances du groupe.

Dans le cadre des prestations au forfait celle-ci sont régies soit par des contrats, soit par des bons de commandes à durée limitée. Par essence ces prestations ne sont pas reconductibles.

Les engagements à l'égard des clients sont validés par les directeurs généraux des différentes sociétés et les directeurs des opérations groupe. Malgré ce processus il peut s'avérer que la difficulté d'exécution de la prestation ait été sous estimée et donc que son coût ait été sous évalué. Il peut en résulter des dépassements de dépenses non couvert par des recettes.

3. RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le présent rapport a été établi sur la base consolidée des données adressées par les différentes filiales de Valtech sur les 42 thématiques prévues par l'article L225-102-1 du code de commerce relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

Parallèlement, un travail de fond a été initié afin de déterminer les indicateurs les plus pertinents pour chaque thématique prévue par le Décret précité, afin de constituer un socle de données mesurables, fiables, vérifiables et comparables pour les années à venir.

Ce processus a été progressivement mis en œuvre au cours de l'année 2013 et sera poursuivi en 2014.

La segmentation géographique utilisée pour la présentation de l'information financière a changé en 2013 et il n'est pas toujours possible d'utiliser la même segmentation pour retraiter les chiffres de 2012. Aussi, la comparaison de 2013 avec l'année précédente n'est pas présentée de manière systématique.

INFORMATIONS SOCIALES

Les tensions sur le marché du recrutement de profils technologiques et marketing web sont très fortes. En effet, les besoins en main d'œuvre qualifiée et experte sur ces métiers ont continué à progresser ces dernières années. Le pouvoir d'attraction de talents reste essentiel. La capacité du groupe à maintenir sa position de marché et à croître dépend pour une large part de sa capacité :

- à disposer en permanence d'une équipe de collaborateurs hautement qualifiés possédant les compétences et l'expérience nécessaires,
- à adapter ses ressources au niveau de demandes de ses clients, celle-ci pouvant être soit en augmentation soit en diminution.

Le Groupe Valtech porte une grande attention à la communication interne, à la diversité, à l'égalité des chances et aux conditions de travail. Chaque entité du groupe Valtech développe des initiatives spécifiques dans ces différents domaines.

L'emploi

Répartition du personnel par région, sexe et âge

Effectif global

Au 31 décembre 2013, le Groupe employait 1454 salariés contre 1537 au 31 décembre 2012, soit une diminution du nombre de salariés de 5,4% au cours de l'année 2013. Cette évolution s'explique notamment par le choix stratégique de Valtech de privilégier la rentabilité des projets à la croissance du chiffre d'affaires.

Répartition Hommes/Femmes

Nombre de personnes	31-déc.-13		31-déc.-12	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Europe du Nord	340	99	220	78
Europe du Sud	196	65	300	93
USA	190	74	ND	ND
Reste du Monde	369	121	428	135
Total	1 095	359	948	306

Soit, 24,69% de femmes au sein du Groupe, contre 24,4% en 2012.

% de femmes selon les régions	31-déc.-13	31-déc.-12
Europe du Nord	22,55%	26,17%
Europe du Sud	24,90%	23,66%
USA	28,03%	ND
Reste du Monde	24,69%	23,98%
Total	24,69%	24,40%

Traditionnellement, les métiers dans le domaine informatique sont plus masculins que féminins. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui figurant dans l'étude Syntec "Présentation des indicateurs 2011 "Femmes du Numérique" publiée en juin 2013, qui indiquait une moyenne de 28% de femmes dans les effectifs.

Grâce à la politique volontariste d'embauche de femmes, ce pourcentage dépasse les 28% pour les moins de 30 ans. Il excède les 30% pour les salariés ayant dépassé 50 ans.

Répartition des salariés par tranche d'âge

Le personnel de Valtech est jeune. Sur le périmètre observé, 26,62% des effectifs a entre 20 et 30 ans, et 46,7% entre 30 et 40 ans, soit, ensemble, 73,31%. En Inde, ce dernier chiffre s'élève à 91,43%.

Age 31 déc 2013	< 20 ans	entre 20 et 29 ans	entre 30 et 39 ans	entre 40 et 49 ans	> 50 ans
Europe du Nord	0	94	206	128	11
Europe du Sud	0	77	117	56	11
USA	1	30	94	72	67
Reste du Monde	0	186	262	36	6
TOTAL	1	387	679	292	95

Par rapport à l'année 2012, l'on note un rajeunissement pour l'Europe du Sud, où le pourcentage inférieur à 30 ans est passé de 25,19% à 29,5%, une diminution équivalente des 40-50 ans. Par ailleurs, aux USA, plus de la moitié des salariés a dépassé 40 ans.

Embauches et licenciements

La tension sur le marché du travail dans le secteur informatique induit un turnover important.

2013	Embauches	Licenciements
Europe du Nord	117	11
Europe du Sud	79	16
USA	226	0
Reste du Monde	95	22
TOTAL	517	49

Rémunération et évolution

Compte tenu des tensions sur le marché du travail évoquées ci-dessus sur le secteur dans lequel opère Valtech, ces informations sont considérées comme strictement confidentielles et ne peuvent être révélées au marché, si ce n'est celles concernant les dirigeants et les rémunérations les plus importantes.

L'organisation du travail

Organisation du temps de travail

L'organisation du travail varie légèrement d'un pays à l'autre.

La semaine de travail est généralement de 40 heures par semaine.

En France, un accord RTT a été signé en décembre 1999. 80% des effectifs se voit appliquer un forfait de 218 jours annuel.

Deux pays ont prévu des horaires flexibles :

- la France : il n'y a pas d'horaire fixe, mais une présence obligatoire de 10h à 16h est prévue ;
- L'Inde : des horaires fixes sont prévus, mais il est possible pour les salariés d'opter pour des horaires flexibles : leur présence est alors obligatoire uniquement de 12h à 16h.

Absentéisme

Les absences dites de longue durée sont celles supérieures à 90 jours.

	Absence Maladie longue durée (jours)	Absence Maladie courte durée (jours)	Congé Maternité + Paternité	
			Nombre de personnes concernées	Nombre de jours
Europe du Nord	0	2 782	91	4 707
Europe du Sud	0	723	20	420
USA	0	285	1	64
Reste du Monde	0	-	40	721
TOTAL	0	3 789	152	5 912

Nombre de jours de maladie/effectif	2013
Europe du Nord	6,34
Europe du Sud	2,77
USA	1,08
Reste du Monde	0,00
Total	2,61

Les relations sociales

Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation

En France

Les relations sociales, notamment l'organisation du dialogue social, sont, en France, organisées autour du CHSCT, des Délégués du Personnel et des Comités d'établissement.

- Le CHSCT de Paris est composé de 2 membres qui se réunissent tous les trimestres avec le représentant de la médecine du travail. L'inspecteur du travail est systématiquement convoqué aussi.
- Les Délégués du Personnel : des élections ont été menées en 2010 à Paris et en 2011 à Toulouse. Ainsi, l'on compte 3 Délégués du Personnel titulaires et 2 suppléants.
- Les Comités d'établissement
Valtech SA compte 2 comités d'établissement, 1 pour l'établissement de Toulouse et 1 pour l'établissement de Paris.
Le comité d'établissement de Toulouse est composé de 3 titulaires et 2 suppléants. Celui de Paris compte 2 titulaires.
Les membres de chaque comité d'établissement ont une réunion mensuelle avec la direction et un membre des Ressources Humaines.
Avant chaque consultation, une liste de questions/thèmes à aborder est inscrite à l'ordre du jour. Le comité d'établissement et la direction échangent sur cette liste lors de la réunion. Les thèmes obligatoires comme la formation, l'accord senior, l'égalité H/F sont eux aussi abordés à des moments spécifiques de l'année.
- Un comité central d'entreprise a été constitué en 2013. Il est composé de 2 titulaires et 2 suppléants. Les deux titulaires assistent aux réunions du Conseil d'administration.

Dans les filiales

Aucune représentation des salariés n'existe dans les autres filiales de Valtech, à l'exception d'un salarié « Line Manager » en Grande Bretagne et, au Danemark, « Work Place Safety Representative » a pour mission d'assurer que le lieu de travail est à la fois sûr et sain.

En dépit de l'absence d'organes représentatifs, la plupart des filiales européennes organisent de 4 à 6 réunions par an pour favoriser le dialogue social avec l'ensemble des salariés.

Le bilan des accords collectifs

La majorité des accords collectifs proprement dits concernent la France.

Un Accord Senior signé en janvier 2010 doit être renégocié en 2013 avec la direction et les comités d'établissement. De nouvelles négociations seront menées avant la fin du 1er trimestre. Pour ce faire, Valtech SA demeure en l'attente du nouveau décret gouvernemental portant sur le contrat InterGénération.

Le Plan d'Actions Egalité Hommes/Femmes est revu chaque année avec le CCE. Ce plan d'actions a pour objectif de s'assurer de l'absence de discrimination entre les salariés en raison de leur sexe. Valtech SA agit ainsi plus particulièrement sur (i) le recrutement, (ii) l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle en favorisant la prise de congé paternité, un suivi des femmes revenant d'un congé maternité ainsi qu'en favorisant le télétravail en cas d'enfant malade, et (iii) l'égalité des salaires en réalisant des études de rémunérations.

L'Accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail a été signé le 14/01/2010 par Valtech et les organisations syndicales (CFDT et CFE-CGC) et est toujours en vigueur et appliqué par Valtech.

Par ailleurs, en Allemagne, les règles applicables concernant notamment la politique interne pour les heures supplémentaires, les déplacements, la structure de la partie variable des salaires sont inscrits dans deux documents, intitulés « Company rules » et « Salary Structure plan » ; le 1er est signé par le salarié, et le second est mis à jour chaque année par la société.

Aucun accord collectif significatif n'a été signé dans les autres filiales du groupe.

La santé et la sécurité

Les conditions de santé et de sécurité au travail

Valtech a à cœur d'offrir un lieu de travail sûr et sain à ses salariés.

La santé et la sécurité sont très importantes : l'objectif est de parvenir à un taux zéro d'accident.

Les rares accidents qui ont été répertoriés ne sont pas directement liés avec l'activité de la Société (cf 6.1.4.3).

Des mesures de prévention ont été prises pour éviter leur réitération, lorsque cela a été possible.

Par ailleurs, l'ensemble des filiales, en particulier en Europe, prennent des initiatives multiples pour favoriser le bien être sur le lieu de travail allant de l'organisation de moments de convivialité à l'installation d'équipements ludiques.

Le bilan des accords signés avec les organisation syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Compte tenu du nombre quasi-inexistant d'accidents du travail ou de maladies professionnelles (aucune dans le groupe), aucun accord n'a été signé à ce sujet.

Les accidents du travail

Deux accidents du travail ont été constatés au sein de Valtech SA, l'un en 2011 et l'autre en 2012. Ils sont tous deux liés à des éléments externes à Valtech.

Ils ont entraîné 57 jours d'absence en 2013, soit un taux de gravité de 0,026 jour d'arrêt par millier d'heures travaillées.

Aucun autre accident du travail ou maladie professionnelle n'a été constaté au sein du Groupe.

La formation

Les politiques mises en oeuvre en matière de formation

La formation fait partie de la politique de développement des salariés de Valtech. A ce titre, c'est un des domaines privilégiés abordés lors des entretiens d'évaluation annuels. Valtech assure tout au long de l'année le développement personnel et professionnel de ses salariés par un plan de formation adapté aux besoins individuels.

Toutes les filiales adoptent des plans spécifiques à leurs besoins et aux formations dont ils disposent dans le pays en question.

A titre d'exemple :

De par son secteur d'activité et son positionnement, le plan de formation 2013 de Valtech SA s'est articulé autour de 3 axes majeurs : Techniques, Gestion Projets/Management et Langues.

En Inde, des processus de certification ont été mis en place par les filiales. Les coûts correspondant sont remboursés aux salariés.

Au Danemark, la politique de la société est que chaque salarié doit avoir 10 jours de formation interne et 5 jours de formation externe.

Nombre total d'heures de formation

	Suède	ROYAUME-UNI	Danemark	Allemagne	France	USA	Inde	Total
Formation externe (heure)	1 820	1 808	3 600	720	1 778	-	5 592	15 318
Formation interne (heure)	3 600	616	7 200	1 016	-	416	6 915	19 763
Total	5 420	2 424	10 800	1 736	1 778	416	12 507	35 081

Le nombre d'heures de formation dispensées en interne n'est pas toujours comptabilisé et, dès lors, n'est pas pris en considération.

Pour l'année 2013, le nombre d'heures de formation comptabilisé correspond à un total de 35.081 heures, soit une moyenne de 24 heures par personne et par an. Le budget global consacré à la formation s'élève à 530.502 €, la moyenne par salarié et par pays variant de 39 euros (Inde) à 1.780 euros (Allemagne) par personne.

L'égalité de traitement

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Valtech France : Un Plan d'Actions Egalité Hommes/Femmes a été signé en 2012 et mis à jour en avril 2013 pour prendre en compte le nouveau décret n°2012-1408 du 18/12/12.

Deux objectifs ont été visés en 2012 suite à la mise en place de ce plan d'actions :

- accroître de 5% le nombre de recrutements féminins au sein de Valtech et
- inciter la prise du congé paternité.

A ce titre, l'on observe que courant 2013, 17 congés paternité ont été pris chez Valtech France.

En 2013, une étude nationale concernant les rémunérations des Hommes et des Femmes de Valtech a été mise en place pour déterminer et gommer les écarts éventuels ; elle a conduit à rectifier deux salaires.

Valtech AB (Suède) a adopté un plan Egalité, obligatoire selon le droit suédois. Celui-ci détaille les mesures prises en faveur de l'égalité dans 6 domaines. Il est disponible sur demande (en suédois).

Les autres entités n'ont pas pris de mesures spécifiques en faveur de l'égalité homme/femme.

Toutefois, l'on note qu'en 2013, 106 hommes ont pris un congé paternité, dont la durée moyenne était de 24,5 jours ouvrables.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.

Valtech France recourt régulièrement à des prestations avec des partenaires du secteur adapté (entretiens des plantes, recyclage des téléphones...).

Sur l'ensemble des annonces de recrutement de Valtech, la phrase suivante est indiquée : « Nous plaçons la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité au centre de notre politique RH et favorisons l'égalité des chances en tenant compte dans nos recrutements de la diversité culturelle, ethnique, de la parité homme/femme et du handicap ». La politique de lutte contre les discriminations.

Les autres entités du Groupe n'ont pas pris de mesures spécifiques en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.

La politique de lutte contre les discriminations

Valtech France : Un Accord Senior signé en janvier 2010 a été revu par le CCE en 2013.

Ce plan d'actions a pour objectif d'aménager les fins de carrières de certains salariés proches de la retraite et ainsi mieux préparer la transition entre l'activité professionnelle et la retraite, afin d'éviter les ruptures brutales d'activité et de trouver des solutions adaptées aux difficultés qui peuvent être rencontrées.

Pour les salariés qui souhaiteraient poursuivre leur activité au-delà de la liquidation de la retraite, certaines pistes d'actions sont envisagées : aménagement des horaires de travail, proposition de missions différentes ponctuelles...

Concrètement, Valtech SA s'est engagé à faire passer des entretiens de seconde partie de carrière tous les 2 ans aux salariés de plus de 45 ans, à favoriser les formations pour les salariés faisant partie du plan ainsi que la transmission des savoirs aux plus jeunes.

Valtech Ltd (Royaume-Uni) a mis en place une politique d'égalité des opportunités concernant ses employés, qui a précisément pour objectif d'assurer l'avancement des salariés sans distinction sur le sexe, le handicap, la race, la religion et les préférences sexuelles.

Toutes les filiales estiment que, en dépit de l'absence de politique spécifique sur ce sujet, aucune discrimination sur le handicap n'est observée, et qu'en tout état de cause une telle discrimination serait considérée comme inacceptable.

Valtech AB (Suède) a, pour sa part, mis en œuvre un Plan Diversité qui traite des discriminations et comment elles peuvent être évitées. Ce plan est disponible (en suédois).

Les autres entités du Groupe n'ont pas mis en place de politique spécifique de lutte contre les discriminations.

La promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

Valtech respecte strictement, dans chaque pays, la législation en matière de liberté d'association et de droit de négociation collective.

L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Valtech France a décidé de prendre des mesures pour favoriser l'embauche de femmes, compte tenu du pourcentage important d'hommes parmi les consultants. En 2013, une étude nationale concernant les rémunérations des Hommes et des Femmes de Valtech a été mise en place pour déterminer et gommer les écarts éventuels ; elle a conduit à rectifier deux salaires.

Valtech Ltd (Royaume-Uni) a mis en place une politique d'égalité des opportunités concernant ses employés, qui a précisément pour objectif d'assurer l'avancement des salariés sans distinction par le sexe, le handicap, la race, la religion et les préférences sexuelles.

Valtech AB (Suède) a, pour sa part, mis en œuvre un Plan Diversité qui traite des discriminations et comment elle peuvent être évitées. Ce plan est disponible (en suédois).

Les autres entités du Groupe n'ont pas mis en place de politique spécifique de lutte contre les discriminations en matière d'emploi et de profession.

L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Valtech n'a pas recours au travail forcé ou obligatoire. Dans ce contexte, aucune mesure n'est envisagée dans ce domaine.

L'abolition effective du travail des enfants

L'activité de Valtech sollicite des personnes ayant des qualifications élevées. La question du travail des enfants n'est pas une problématique à laquelle Valtech est confrontée.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'activité de Valtech n'est, en tant que telle, ni polluante, ni particulièrement consommatrice d'énergie ou de matières premières diverses. Elle ne génère pas non plus de déchet de façon significative.

Valtech, en tant que société citoyenne, se sent toutefois concernée par les problématiques environnementales, et a pris d'ores et déjà des mesures en ce domaine.

Afin de prendre en considération ces facteurs environnementaux, depuis 2 ans, Valtech a mis en place des indicateurs de suivi liés à son activité, qui pourraient être considérés comme pertinents et aux mesures appropriées qui pourraient soutenir une politique environnementale engagée.

En cours de transition d'outils informatiques de reporting, les filiales américaines n'ont pas été en mesure de reporter l'ensemble des données environnementales. Dans un souci d'homogénéité de périmètre, Valtech a fait le choix d'exclure pour cette année les contributions de ces filiales. Elles seront intégrées au reporting environnemental l'année prochaine.

Politique générale en matière environnementale

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière environnement

Au regard de son faible impact environnemental, Valtech n'a pas à ce jour défini de responsabilité centrale relative à la coordination de sa gestion environnementale. Une réflexion est en cours qui pourrait aboutir à un rattachement au Secrétariat Général du groupe.

Valtech a décidé que les questions environnementales devront être prises en considération lors de choix de nouveaux locaux, qu'il s'agisse de (i) leur consommation énergétique et (ii) de leur emplacement et donc de leur facilité d'accès par des transports en commun.

Un reporting est en cours de mise en place afin de permettre la remontée d'informations fiables et harmonisées : ce processus devrait permettre le suivi des mesures qui seront décidées.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Aucune formation ou information des salariés relative à l'environnement n'est intervenue au cours de l'année 2013.

Il sera demandé à chaque pays de réfléchir à quelle formation ou information pourrait être utilement dispensée à ses salariés en la matière au cours des prochaines années.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

L'activité de Valtech n'est pas susceptible d'engendrer des risques environnementaux ou des pollutions si ce n'est la question des déchets évoquée ci-dessous.

Pollution et gestion de déchets

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité de Valtech ne génère aucun rejet dans l'eau, l'air ou le sol susceptible d'affecter gravement l'environnement.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

En France, plusieurs mesures ont été prises concernant le recyclage des déchets :

1. une boîte est mise à la disposition des salariés pour recycler les piles usées ;
2. un contrat a été signé avec un prestataire pour l'enlèvement et le recyclage des serveurs, PC portables et fixes, batteries, téléphones portables, imprimantes et câbles ; cela permettra à Valtech de suivre et publier les quantités de déchets électriques et électroniques générés par son activité sur les prochains exercices ;
en 2013, l'instauration d'un tri sélectif plus avancé a été mise en place ;
3. en 2013, l'instauration d'un tri sélectif plus avancé a été mise en place.

De nombreux pays, notamment en Europe du Nord, mettent en oeuvre, outre un tri sélectif poussé, des organisations diverses pour réduire les déchets ou permettre leur recyclage : 0 gobelet jetable pour certains, bouteille consignée, fontaine à eau, ou bouteille réutilisable pour d'autres.

Une réflexion à l'échelle du groupe est en cours concernant la réduction de la consommation de papier, (impression limitée, réduction des imprimantes, impression recto-verso, impression sur le recto de feuilles déjà imprimées, et tri sélectif). Cette réflexion a abouti à :

- la décision de mesures concrètes ;
- la détermination d'un indicateur : la quantité de consommation de papier (quantité)

Ainsi, en 2013, le Groupe a consommé 2,96 tonnes de papier.

La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

La seule pollution sonore que Valtech pourrait produire est le bruit produit par les serveurs.

Ceux-ci sont placés dans des lieux spécifiques, extérieurs à l'entreprise et adaptés.

Utilisation durable des ressources

La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

La consommation d'eau est restreinte par la seule activité de bureaux. Par ailleurs, ceux-ci étant placés dans des grandes villes, aucune contrainte locale n'a été signalée.

Pour la plupart des locaux, la consommation d'eau propre à Valtech n'est pas connue. En effet, la consommation d'eau fait partie des charges locatives réparties par les bailleurs entre les locataires au prorata des m2 occupés.

Valtech a demandé à ses bailleurs, au cours de l'année 2013, s'il est possible de mesurer la consommation d'eau de Valtech afin de dégager un chiffre qui pourrait servir de référence pour les prochaines années. Pour l'instant, seules certaines sociétés du groupe peuvent avoir accès à des informations précises sur ce point. Tant que l'ensemble des filiales n'est pas en mesure de fournir cette information, qui nécessite parfois la mise en place d'équipement spécifique, il paraît inopportun de publier cet indicateur.

La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Valtech n'utilise quasiment aucune matière première si ce n'est pour son chauffage ou le papier.

La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Valtech n'est propriétaire d'aucun de ses bureaux. Par voie de conséquence, elle ne dispose d'aucune faculté pour recourir aux énergies renouvelables.

Les consommations d'énergie font partie des charges locatives réparties par les bailleurs entre les locataires au prorata des m2 occupés.

En France, les serveurs sont hébergés dans un Datacenter. Les consommations d'énergie sont incluses dans le contrat de location.

Il a été demandé aux différents bailleurs de fournir un décompte de l'électricité consommée lorsque le contrat ne pouvait pas être au nom des sociétés du groupe directement.

Ainsi, en 2013, le groupe a consommé 947 091 KW. Ce chiffre servira de référence pour les années à venir.

L'utilisation des sols

Valtech n'utilise aucun sol pour son activité si ce n'est l'emprise liée à ses bureaux.

Changement climatique

Les rejets de gaz à effet de serre

Pour 2013, Valtech a émis 275 tonnes de CO2, dont 58 liés aux déplacements des collaborateurs en voiture et 219 liés aux consommations électriques.

Afin d'attirer l'attention des personnes qui travaillent au sein de Valtech sur les rejets indirects de gaz à effet de serre, il avait été envisagé de calculer, à partir de 2013, le nombre de km parcourus par avion par les différentes entités du Groupe. Ce chiffre devait permettre d'établir un chiffre référent, permettant de mesurer son évolution annuelle. Ces éléments devraient être disponibles en 2014.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

L'activité de Valtech ne justifie pas une adaptation particulière aux conséquences du changement climatique.

Protection de la Biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.

L'activité de Valtech ne dégrade pas directement la biodiversité.

INFORMATIONS SOCIETALES

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Les différentes entités du Groupe Valtech sont situées dans des grandes villes, comptant plusieurs millions d'habitants.

Le choix des implantations de Valtech est dicté par un souci de proximité avec ses clients, et afin de permettre aux salariés de disposer de transports en commun facilitant l'accès à leur lieu de travail.

Avec ses 1.454 salariés sur 7 pays, l'impact sociétal de Valtech est donc faible dans ce contexte.

En matière d'emploi et de développement régional :

Aucun

sur les populations riveraines ou locales

Aucun impact particulier ne peut être constaté ou mesuré, les quartiers dans lesquels les locaux sont implantés dans les grandes villes étant des quartiers comptant de nombreuses entreprises, ministères ou autres.

Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société,

notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.

Valtech n'a pas de partenariat particulier avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines.

Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations :

Non applicable

Les actions de partenariat ou de mécénat

Aucune

Sous-traitance et fournisseurs

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

L'essentiel des achats concerne le matériel informatique.

Les principaux fournisseurs de matériel sont labellisés sous la norme « Energy Star 5.2 », norme qui prend en compte l'impact des émissions des gaz à effet de serre.

Une réflexion concernant les enjeux sociaux de la politique d'achat, voire à terme la dimension environnementale n'a pas pu être menée comme prévu au cours de l'année 2013.

L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance, pour Valtech, vise essentiellement des consultants supplémentaires qui sont engagés ponctuellement pour un projet urgent ou particulièrement important, ou encore requérant un savoir-faire

spécifique, non disponible au sein de Valtech.

La sous-traitance, dans ces conditions, ne peut générer de responsabilité sociale et environnementale spécifique.

Nombre moyen de sous traitants	31-déc.-13		31-déc.-12		31-déc.-11	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	54	3	25	-	34	-
Etats-Unis	125	-	130	-	163	-
Europe hors France	72	4	46	4	39	3
Inde	1	2	8	-	35	2
Total	252	8	209	4	271	5

La sous-traitance, qui correspondait à un montant de 24,4 Millions d'euros de charge en 2012, a représenté une charge de 21,22 Millions d'euros en 2013, soit une baisse de 13%.

Ramené au chiffre d'affaires du Groupe, le coût de la sous-traitance a atteint 15,4% du chiffre d'affaire en 2013 contre (18%) en 2012 et (16%) en 2011.

Loyauté des pratiques

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Compte-tenu de la nature de ses activités et de ses clients, Valtech n'est pas exposé au risque de corruption. Aucune remontée d'information n'est parvenue à Valtech à ce sujet.

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les produits et plateformes créés par Valtech n'ont pas d'impact sur la santé ou la sécurité des consommateurs.

4. INFORMATIONS STATUTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE VALTECH SA

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2013 de la société (entité consolidante du groupe, cotée sur Euronext, et principale société opérationnelle française) se présentent comme suit :

Le chiffre d'affaires s'élève à 33 233 milliers d'euros contre 30 027 milliers d'euros en 2012 en augmentation de 10,7%.

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant de 38 354 milliers d'euros en 2013, en hausse de 7,6% par rapport à 2012 (35 655 milliers d'euros).

Le résultat d'exploitation représente une profit de 101 milliers d'euros, contre une perte d'un montant de 771 milliers d'euros en 2012.

Le résultat financier est un gain de 4 080 milliers d'euros en 2013, contre un gain d'un montant de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Les dividendes perçus des filiales s'élèvent à 1 954 milliers d'euros en 2013, contre 1 240 milliers d'euros en 2012. Les reprises sur provisions liées aux immobilisations financières s'élèvent à 2 427 milliers d'euros en 2013 (contre 49 milliers d'euros en 2012).

Le résultat exceptionnel est une perte de 3 921 milliers d'euros en 2013, contre un profit de 136 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Le résultat net de l'exercice 2013 représente donc un profit de 597 milliers d'euros, contre une perte de 128 milliers d'euros en 2012.

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2013

La situation nette au 31 décembre 2013 s'établit à 62 572 milliers d'euros, en progression de 1 293 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2012. Cette variation s'explique par le résultat de l'exercice pour un montant positif de 597 milliers d'euros et par le produit de la souscription des bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) de 695 milliers d'euros souscrits intégralement par la direction et les principaux managers de l'entreprise.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie nette de provisions pour dépréciation disponible de la société s'élève à 219 milliers d'euros contre 174 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, la dette financière auprès des établissements de crédit est constituée d'une ligne de crédit court terme pour 738 milliers d'euros. Suite à la signature en 2012 d'un contrat de mobilisation de créances sans recours contre la société, le montant du financement ainsi obtenu n'est plus comptabilisé en dette au bilan.

Au 31 décembre 2012, les dettes financières auprès des établissements de crédit s'élevaient à 1 648 milliers d'euros, et étaient constituées d'une ligne de crédit court terme.

Au 31 décembre 2013, les dettes vis-à-vis des fournisseurs représentent un montant de 3 909 milliers d'euros, contre 3 113 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, ce solde de dettes fournisseurs de 3 909 milliers d'euros se répartit entre 1 752 milliers

d'euros de factures reçues et 2 157 milliers d'euros de factures non parvenues.

(en milliers d'euros)	31-déc.-2013	31-déc.-2012
non échues ou échues depuis moins de 30 jours	1309	900
échues depuis plus de 30 jours et moins de 60 jours	146	5
échues depuis plus de 60 jours et moins de 90 jours	159	11
échues depuis plus de 90 jours	138	558
Total dettes fournisseurs (factures reçues)	1 752	1 147

Le solde des créances et des dettes vis-à-vis des filiales constitue au 31 décembre 2013 un solde créditeur de 13 313 milliers d'euros contre 12 449 milliers d'euros au 31 décembre 2012. L'augmentation s'explique principalement par l'évolution des créances commerciales auprès des filiales qui atteignent 7 263 milliers d'euros.

L'actif immobilisé net au 31 décembre 2013 s'élève à 61 262 milliers d'euros. Au 31 décembre 2012 il s'élevait à 61 036 milliers d'euros. Cet actif est essentiellement constitué des immobilisations financières pour 58 101 milliers d'euros dont 49 324 milliers d'euros pour les titres des filiales et 8 474 milliers d'euros de créances sur ces mêmes filiales.

Au 31 décembre 2013, le pôle d'intégration fiscale dont Valtech SA est la société tête de Groupe dispose de pertes reportables pour un montant total de 23 470 milliers d'euros auxquels s'ajoutent 16 189 milliers d'euros de déficits reportables antérieurs à la constitution du pôle d'intégration fiscale.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des dépenses de recherche et développement pour un montant de 1 174 milliers d'euros. Ces dépenses ont permis à la société de bénéficier d'un crédit d'impôt recherche de 352 milliers d'euros.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des charges non déductibles fiscalement s'élève à 803 milliers d'euros.

ACTIVITES DES FILIALES CONTROLEES

Le tableau suivant présente les principales données financières au 31 décembre 2013 des filiales du groupe.

(en milliers d'euros)	Pays	Capital	Capitaux propres	% détention	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Résultat 2013	Chiffre d'affaires 2013	Prêts	Garanties données	Dividendes reçus
<i>Filiales consolidées par intégration globale</i>											
Valtech Ltd	Grande-Bretagne	172	606	100%	175	175	(370)	8 877		1 853	
Valtech AB	Suède	54	4 590	100%	17 490	17 490	2 361	26 165			1 571
Valtech A/S	Danemark	1 023	4 214	100%	41 693	10 909	213	10 041	(372)		

Valtech AG	Allemagne	1 575	1 217	100%	20 762	4 609	1 006	0	1 325	
Valtech Training	France	50	(1 133)	100%	400	400	(1 052)	4 676		
Valtech System Private Ltd.	Inde	1 221	1 908	100%	7 103	3 016	1 370	10 224		234
Valtech Technology Consulting	France	37	39	100%	37	37	1	0	(36)	
Valtech Solutions	Etats-Unis	12 219	1 664	100%	12 688	12 688	(2 374)	33 796	5 486	

PRISES DE PARTICIPATIONS ET CONTROLES

Il n'y a eu aucune prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice.

DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

La société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice de la société Valtech SA, un profit de 597 milliers d'euros, au report à nouveau qui sera ainsi porté de – 16 117 303 euros à – 16 984 782 euros.

PERSPECTIVES 2014 ET A MOYEN TERME

Valtech entend poursuivre sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité en 2014 et bénéficier de la profonde transformation que le marketing digital apporte dans les business modèles de ses clients et leurs organisations. Même si la conjoncture économique demeure complexe, nous sommes confiants dans la poursuite, lors de ce nouvel exercice 2014, de notre croissance organique et de l'amélioration de nos performances opérationnelles. Valtech bénéficiera en 2014 du développement de la coopération avec les différentes filiales du groupe.

5. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2013

Valtech SA est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration est composé des 4 administrateurs suivants :

1. **Monsieur Sebastian LOMBARDO**, né le 12/04/1972,

Désigné Président et Directeur Général de la société le 9 mars 2010,

Nommé administrateur pour la première fois le 4 février 2010, ratifié en assemblée générale le 29 juin 2010,

Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2013 et expirera à l'AG 2017 statuant sur les comptes 2016

2. **Monsieur Frédéric de Mévius** né le 26/11/1958,

Nommé pour la première fois le 21 décembre 2012 en remplacement de DLF SA,

Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2013 et expirera à l'AG 2017 statuant sur les comptes 2016.

Frédéric de Mévius, en qualité de représentant de DLF SA, a fondé Verlinvest en 1995. Il en a été le Directeur Général jusqu'à sa démission en décembre 2012. Il est également administrateur non-exécutif d'un certain nombre de sociétés figurant dans le portefeuille de Verlinvest ainsi que Président et administrateur de plusieurs associations caritatives et culturelles en Belgique.

Il fut administrateur de Interbrew (aujourd'hui AB-Inbev) de 1991 à 2004 et de Spadel (Belgique) de 1993 à 2000. Avant ces fonctions, Frédéric de Mévius a eu une carrière de banquier d'affaires chez Lehman Brothers (1985 à 1993) à Londres et New-York et S.G. Warburg & Co (1981 à 1985) à Londres.

Frédéric de Mévius est diplômé en Finance et Economie de l'Université de Louvain-la-Neuve.

3. la société **NEXT CONSULTING SPRL**, avec pour représentant permanent **Monsieur Daniel GROSSMANN**, né le 05/03/1971,

Nommée pour la première fois le 22 avril 2010 et en remplacement de Monsieur Daniel GROSSMANN,

Ratifiée en assemblée générale le 29 juin 2010,

Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2013 suite à la réduction de la durée des mandats de 6 à 4 ans, mandat qui expirera à l'AG 2017 statuant sur les comptes 2016

Daniel Grossmann, agissant en tant que représentant de Next consulting, a rejoint Verlinvest en 2007 avec une forte expérience juridique, financière et opérationnelle. Il gère les investissements Verlinvest dans le secteur « consommateurs » et celui du digital.

Il commença sa carrière en tant qu'avocat spécialisé dans le département « Digital, Média et Technologies » chez Allen & Overy avant de rejoindre un fond de private equity axé dans les investissements dans le domaine Retail offline/online (G Partners). Il a ensuite collaboré à un fond mezzanine (Mezzanine Investments) pour restructurer l'un de leurs investissements aux Etats-Unis.

Daniel Grossmann a une licence de droit de l'Université Libre de Bruxelles et a complété sa formation financière à la London Business School.

4. la société **ASTOVE SPRL**, avec pour représentant permanent **Monsieur Laurent SCHWARZ**, né le 29/11/1957,

Nommée pour la première fois le 22 avril 2010, en remplacement de Monsieur Laurent SCHWARZ,

Ratifiée en assemblée générale le 29 juin 2010,

Dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 26 avril 2013 et expirera à l'AG 2017 statuant sur les comptes 2016

Diplômé de Supélec, Laurent Schwarz est associé fondateur de Alten, une société spécialisée dans les services IT cotée à la Bourse de Paris Euronext. Il a été Directeur Général d'Alten jusqu'en juillet 2007 et siège au Conseil d'administration. Laurent Schwarz est par ailleurs professeur assistant à HEC et a été nommé Président du Conseil de Surveillance de Novedia en juillet 2007.

Après l'actuelle période de réorganisation et de retournement connue par la société, la nomination de nouveaux administrateurs indépendants sera envisagée en 2015.

DIRECTION GENERALE AU 31 DECEMBRE 2013

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la société.

La direction générale de Valtech est assurée par M. Sebastian Lombardo nommé par le Conseil d'administration le 9 mars 2010 en qualité de Président-Directeur Général.

M. Olivier Padiou était Directeur général délégué de Valtech jusqu'à sa démission le 21 décembre 2012. M. Padiou conserve ses fonctions opérationnelles au sein du groupe Valtech.

Aucune restriction n'est apportée aux pouvoirs du Président – Directeur Général par les statuts ou le Conseil d'Administration.

COMITES D'AUDIT ET DE REMUNERATION

Le fonctionnement du comité d'audit et du comité de rémunération est plus amplement détaillé dans le rapport du Président sur le contrôle interne présenté en Annexe.

Pour faciliter l'appréciation du lecteur, nous vous précisons ici :

Le Comité d'audit

Il est composé de Messieurs Frédéric de MEVIUS et Daniel GROSSMAN (Next Consulting). Ils bénéficient d'une compétence financière et comptable par leurs formations et leurs expériences professionnelles respectives.

Le Comité d'audit a pour mission générale, en application de l'article L823-19 du Code de Commerce, d'assister le Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables. Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Il s'assure notamment (i) de la régularité, la sincérité et de l'image fidèle des états financiers de la Société et de toute autre information ou rapport de nature financière communiqués aux actionnaires, au public et aux autorités des marchés boursiers (ii) du respect par la Société des obligations légales et réglementaires applicables en matière d'information financière et du bon fonctionnement de la fonction d'audit interne de la Société.

En 2013, le Comité d'audit s'est réuni 2 fois : le 6 mars 2013 le 27 août 2013.

Le Comité d'audit a auditionné les principaux responsables de la fonction Finance Groupe ainsi que les Commissaires aux comptes pour examiner avec eux leurs plans d'actions respectifs et les suites qui leur seront données, ainsi que les comptes semestriels consolidés et les comptes annuels consolidés, et les conditions de clôture des comptes.

Le Comité de rémunération

Il est composé de Messieurs Frédéric de MEVIUS et Laurent SCHWARZ (Astove Sprl).

En 2013, le Comité des rémunérations s'est réuni trois fois, le 6 mars 2013, le 27 août 2013 et le 17 décembre 2013.

Le Comité des rémunérations a pour mission principale de :

- formuler des recommandations auprès du Conseil d'administration pour la détermination des rémunérations et avantages en nature des dirigeants mandataires sociaux,
- procéder à la définition des modalités de fixation de toute rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux ;
- réfléchir à l'élargissement du Conseil d'administration à des administrateurs indépendants.

Au titre de l'année 2013, le Comité de Nomination et de Rémunération a réitéré le schéma adopté en 2012 concernant les rémunérations variables des dirigeants mandataires sociaux : celles-ci dépendent pour 80% d'éléments liés à des critères quantitatifs (Chiffres d'affaires et Résultat opérationnel) et pour 20% d'éléments liés à des critères qualitatifs (stratégie, retournement, développement, croissance externe,...).

Le Règlement intérieur du Comité des nominations et rémunérations avait été approuvé par le Conseil d'administration le 10 décembre 2009.

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013

MANDATS AU 31/12/13	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction Principale exercée dans la société	Fonction Principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercées	Sociétés	Autres mandats et fonctions
Frédéric de Mévius né le 26/11/1958	21-déc-2012	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2016	Administrateur	Administrateur Président du Conseil d'administration de Verlinvest	Groupe Valtech	Valtech SA	Administrateur
					Hors Groupe	Verlinvest SA Verlinvest Group SA	Administrateur
						Verlinvest BV Cofintra SA (en tant que représentant permanent) SiegCo SA Verlinvest Asia Ltd Armonea SA Armonea Estates SA Verlinvest France SA All Maket Inc CDH Développement Spa & Salon International Limited Leblon Holding LLC (précédemment The Beverage Development Company) Verlinvest USA Beverage Holdco Inc ITWP Acquisition Ltd Sonora Mills Foods Inc. Future Consumer Enterprise Limited (précédemment Future Ventures India Limited) <i>Brandtone Holdings Limited (expiré en 2013)</i>	Mandaté comme Administrateur et/ou membre du conseil de surveillance dans un certain nombre de sociétés dans lesquelles Verlinvest SA ou l'une des ses filiales a investi

						<i>Orpar SA (expiré 2013)</i>	
						<p>Bamevix SA (précédemment Eugénie SA)</p> <p>Eugénie Patri sebastien SA</p> <p>Le Domaine de la Falize</p> <p>Patria SA</p> <p><i>FIWEP SA (expiré en 2013)</i></p> <p><i>HLF SPRL (expiré en 2012)</i></p> <p><i>Agrabio SPRL (expiré en 2012)</i></p> <p><i>Duomos Sprl (expiré en 2012)</i></p> <p><i>Amis de l'hôtel de Croix ASBL (expiré en 2012)</i></p>	Mandaté comme Administrateur et/ou membre du conseil de surveillance dans ces entités (qui ne sont ni des filiales, ni liées à Verlinvest SA ou ses activités)
						<p><i>Autres mandats expirés</i></p> <p><i>Hint Inc. (USA) (expiré)</i></p> <p><i>Sambazon Inc. (USA)(expiré)</i></p> <p><i>MDS Global Holding Ltd (Malte)(expiré)</i></p> <p><i>Marqt Holding B.V. (Pays-Bas)(expiré)</i></p> <p><i>Capinordic A/S, actuellement nommée Newcap Holding A/S (Danemark)(expiré)</i></p> <p><i>ITWP Ltd (expiré)</i></p> <p><i>Mimesis Republic SA (expiré)</i></p> <p><i>Nashik Vintners Private Limited (Inde)(expiré)</i></p> <p><i>René Garraud SA (France)(expiré)</i></p>	

NEXT CONSULTING SPRL 15, avenue de Sumatra 1180 Uccle Belgique Représenté par Daniel GROSSMANN Né le 05/03/1971 * (PP) signale les mandats dans lesquels Daniel Grossmann est administrateur à titre personnel	22-avr-2010	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2016	Administrateur		Groupe Valtech	Valtech SA	Administrateur
					Hors Groupe	Verlinvest SA SiegCo SA Verlinvest Asia Ltd Verlinvest France SA ITWP Acquisitions Limited Bandtone Holdings Limited (PP)* Cuisine Asia Ltd (PP) Pan India Food Solutions Private Limited (PP) JS Hospitality Services Private Limited(PP) Pind Balluchi Hospitality Private Limited (PP) Nashik Vintners Private Limited (PP) F&B Asia Ventures Ltd (PP) F&B Asia Ventures(Singapore) (PP) Harry's Holdings Ltd Burger King India Private Limited (PP)	Mandaté comme Directeur, "managing Director" et/ou membre du conseil de surveillance dans un certain nombre de sociétés dans lesquelles Verlinvest SA ou un des ses filiales a investi
ASTOVE SPRL 27 avenue d'Italie 1050 Ixelles Belgique Représenté par Laurent SCHWARZ Né le 29/11/1957	22-avr-2010	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2016	Administrateur		Groupe Valtech	Valtech SA	Administrateur
					Hors Groupe	Luckyway SARL SABS Luckyway Sprl Astove Tevizz Novedia SAS (expiré 2013)	Gérant Gérant Gérant Gérant Administrateur <i>Président du conseil de surveillance</i>

Sebastian LOMBARDO 103 rue de Grenelle 75007 Paris Né le 12/04/1972	09-mars-2010	Assemblée Générale Annuelle statuant sur l'exercice 2016	Président et Directeur Général		Groupe Valtech	Valtech SA Valtech Training (Valtech SA) Valtech Technology Consulting (Valtech SA) Valtech Hong Kong Limited (Valtech SA) Valtech AG (Valtech SA) <i>Valtech Co Limited (expiré 2013)</i>	Président du Conseil d'administration et Directeur Général Président Administrateur Administrateur Membre du conseil de surveillance
					Hors Groupe	Novedia SAS SiegCo SA Cosmoledo SPRL A3 Investments SA Dominus SA Skyjet Ltd <i>Mimesis Republic SAS (expiré 2013)</i> <i>Statler & Waldorf SAS (Expiré 2013)</i>	Administrateur Administrateur Gérant Administrateur Délégué Administrateur Administrateur

REMUNERATION ET AVANTAGES ALLOUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Nous présentons dans ce tableau le montant des rémunérations et avantages dus aux mandataires sociaux au titre des années 2013 et en 2012.

Sebastian Lombardo	2013	2012
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	933 962	502 500
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	215 186	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	oui	oui
Total	1 149 148	502 500

DLF SA, représentée par Frédéric de Mevius et/ou Frédéric de Mévius	2013	2012
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Next Consulting Sprl, représentée par Daniel Grossmann	2013	2012
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Astove Sprl, représentée par Laurent Schwarz	2013	2012
Rémunération versée au titre du mandat social (au titre de l'exercice)	Néant	Néant
Honoraires et frais	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Néant	Néant
Total	-	-

Olivier Padiou (démission de son mandat de DGD le 21 décembre 2012)	2013	2012
Rémunération versée (au titre de l'exercice)	Non applicable	429 214
Honoraires et frais	Non applicable	149 496
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Non applicable	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Non applicable	Néant
Conventions réglementées approuvées par le conseil en vigueur avec partie(s) liée(s)	Non applicable	Néant
Total		578 710

En 2013, les mandataires sociaux de VALTECH S.A., société mère du groupe, ont droit en cette qualité à des jetons de présence pour leur participation aux travaux du conseil d'administration. Le montant global des jetons de présence pour l'année 2013 s'élève à 100 milliers d'euros. Cette rémunération n'a pas été versée en 2013 et le conseil d'administration n'a pas décidé de l'allocation des jetons de présence entre ses membres.

L Le Président Directeur Général de Valtech SA, Sébastien Lombardo, a droit en 2013 comme les autres membres du conseil d'administration à des jetons de présence au titre de participation aux travaux du conseil d'administration. Cependant, le conseil d'administration n'ayant pas statué sur les modalités d'attribution des jetons de présence, aucune rémunération ne figure à ce titre dans le tableau des rémunérations perçues par M. Sébastien Lombardo. Aucun jeton de présence n'a été versé ni attribué en 2012 et 2011. Il convient d'observer, que dans le cadre de missions d'assistance spécifique, soumise aux dispositions de l'article L225-38 du Code de commerce, des sociétés qu'il détient et ou dirige, sont amenées à facturer des honoraires. Ces honoraires sont détaillés au paragraphe suivant.

Olivier Padiou a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de Valtech SA le 21 décembre 2012. Depuis cette date, Olivier Padiou n'est donc plus mandataire social de Valtech SA. Pendant la période de l'année 2012 où Olivier Padiou était encore mandataire social, il n'a perçu ni jeton de présence, ni autre rémunération au titre de l'exercice de ses mandats sociaux. Il convient d'observer, que Olivier Padiou conservant sa fonction de directeur opérationnel, celui-ci a conservé son contrat de travail et perçoit à ce titre une rémunération.

HONORAIRES ALLOUES AUX PARTIES LIEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les transactions (incluant les honoraires de missions d'assistance spécifiques de S. Lombardo) conclues à des conditions normales de marché entre le groupe et les parties liées, sont les suivantes :

Société	Prestations	Lien	31-déc.-13	31-déc.-12
Siegco	Conseil	Actionnaire Valtech	-	-
Verlinvest	Conseil	Actionnaire Siegco	-	-
Verlinvest	Financière	Actionnaire Siegco	-	-
Dendrobium	Conseil	Société Sebastien Lombardo	-	-
Sky Jet	Conseil	Société Sebastien Lombardo	934	503
Executive technology	Conseil	Société Thomas Nores	630	431
Autres	Conseil		-	-
			1 564	934

COMMISSAIRES AUX COMPTES, HONORAIRES

Les commissaires aux comptes de Valtech SA et de ses filiales sont : Deloitte et associés, Guillaume Drancy, et FIDREX.

(en milliers d'euros)	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex	Deloitte & Associés	G. Drancy Fidrex
Audit				
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	97	50	93	48
Filiales	126	20	107	6
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur				
Filiales				
Sous-total	223	70	200	54
Autres prestations				
- Juridique, fiscal, social				
- Autres				
Sous-total	-	-	-	-
TOTAL	223	70	200	54

INFORMATIONS STATUTAIRES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (ART. L 225-38 DU CODE DE COMMERCE)

Les modifications intervenues sur les conventions réglementées au cours de l'exercice sont le renouvellement et la modification de la convention d'assistance entre SKYJET et Valtech SA pour l'année civile 2013, par décision du Conseil d'administration du 7 mars 2013 et la fixation des honoraires de résultat pour la société SKYJET au titre de l'année 2013, par décision du Conseil d'Administration du 28 janvier 2014.

INFORMATIONS STATUTAIRES SUR LE CAPITAL, LES DROITS DE VOTE ET LE COURS DE BOURSE

ACTIONNARIAT

Nous présentons ici l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote :

31-déc-13	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% capital	% droit de vote
SiegCo	12 010 113	96 080 905	56,59%	56,59%
Verlinvest SA	1 875 000	15 000 000	8,83%	8,83%
Public	7 337 431	59 312 646	34,93%	34,57%
Autodétenues	1 648	13 184	0,01%	0,10%
Total	21 224 192	169 793 551	100,00%	100,00%

PACTE D'ACTIONNAIRES

Le Conseil n'a pas à ce jour, connaissance de pacte d'actionnaires entre les actionnaires de Valtech SA.

PARTICIPATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2013 la participation des mandataires sociaux dans le capital est la suivante :

Au 31 décembre 2013	Sebastian Lombardo	Daniel Grossmann		Frédéric de Mévius		Laurent Schwarz		
		En direct	Next Consulting	En direct	DLF	Luckyway	En direct	Astove
Nombre d'actions	344 426	1	1	0	0	186 971	42 160	9

ACTIONNARIAT SALARIE

En application des règles de l'article L.225. 102 alinéa 1 du Code de Commerce, il est précisé que les salariés de la société et du groupe ne détiennent aucune action de la société au titre des articles L443-1 et suivants et L 442-7 du Code du Travail, L 214-39 et L 214-40 du Code Monétaire et Financier. Ainsi, aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du groupe, ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles sus-décrits.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 al 2 du Code de Commerce une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne d'entreprise de la Société d'un montant de 45 000 €, a été soumise, mais rejetée, à l'Assemblée Générale des actionnaires en juin 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2011 a, pour une durée d'un an, autorisé le conseil d'administration à procéder à une telle augmentation dans la limite de 5 % du capital au jour de la décision du conseil d'administration de mettre en œuvre la présente autorisation. Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2013.

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

DATE	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	PRIME D'EMISSION
31-déc.-02		69 389 635	1 057 727	131 744 720
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16-Fev-1997, 16-Fev-1999 et 25-Oct-2002	1 041 374	15 870	380 053
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25-Oct-2002	1 229 875	18 744	460 907
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22-Jul-2003	5 876 580	89 559	5 110 910
	Exercice bons de souscription gratuits dans le cadre des plans consentis le 09-Jul-2003	11 248	171	16 700
	Imputation des frais sur la prime			-579 012
31-déc.-03		77 548 712	1 182 071	137 134 278
	Imputation des pertes de l'A.G. du 6-Apr-2004			-79 951 336
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25-Oct-2002	688 071	10 486	257 861
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16-Fev-1997, 16-Fev-1999 et le 25-Oct-2002	1 598 886	24 367	411 209
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22-Jul-2003	3 486 600	53 137	2 939 204
	BSA Gratuits	1 933	29	
	Imputation des frais sur la prime			-179 022
31-déc.-04		83 324 202	1 270 090	60 612 194
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	186 775	2 846	69 996
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999	38 910	593	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 25-Oct-2002	195 614	2 981	73 308
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	329 820	5 026	123 603
	Exercice BSA gratuits consentis par le Conseil du 9-Jul-2003 et la décision du Président du 22-Jul-2003	86 147	1 314	127 908
31-déc.-05		84 161 468	1 282 850	61 007 009
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	257 295	3 921	6 995
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	253 570	3 864	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 B	241 753	3 684	143 662
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999	428 174	6 525	160 462
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	15 850	243	5 940
31-déc.-06		85 358 110	1 301 087	61 324 068
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16-Fev-1999 A	28 182	430	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 25-Oct-2002	727 886	11 093	272 783
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25-Oct-2002	2 554 180	38 926	957 204
31-déc.-07		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2008			
31-déc.-08		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2009			
31-déc.-09		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Augmentation de Capital	66 340 093	995 101	8 955 913
	Frais d'augmentation de Capital			-409 730
31-déc.-10		155 008 451	2 346 637	71 100 238
	Suppression des actions d'autocontrôle	-214 900	-3 254	-50 473
31-déc.-11		154 793 551	2 343 383	71 049 766
	Augmentation de Capital	15 000 000	227 081	4 272 918
31-déc.-12		169 793 551	2 570 464	75 327 260
	Regroupement d'actions à raison de 8 anciennes pour 1 nouvelle			
	Emission de BSAR juillet 2013			694 610
31-déc.-13		21 224 192	2 570 464	76 021 870

AUTORISATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUGMENTER LE CAPITAL

Le tableau ci-après récapitule (notamment en application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce) les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration portant sur le capital et fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations.

AGE 26 Juillet 2011	Type	Bénéficiaires	Absence DPS	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
7ème Résolution	Octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions	Mandataires sociaux, salariés (ou certains d'entre eux, de Valtech SA ou des sociétés liées (L225-186-1 code de commerce)	OUI	1,5 million d'options d'achat et/ou de souscription d'action	Prix de souscription fixé par le conseil à la date à laquelle les options sont consenties dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.	38 mois en une ou plusieurs fois (26 sept 2014) Exercice sur 10 ans maximum
AGM 14 mai 2012	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
10ème Résolution	Emission de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre	VERLINVEST	oui	20 millions d'actions OU montant nominal : 6 millions d'euros	Rapport indépendant (article 262-1 du RI AMF)	26 mois (14 juillet 2014)
11ème Résolution (augmentation réalisée le 25 mai 2012)	Emission de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre	VERLINVEST	OUI	227.081,45 par la création et l'émission de 15.000.000 d'actions nouvelle	0,30 euro chacune	26 mois (14 juillet 2014)
14ème Résolution	Attribution gratuite d'actions	Salariés de Valtech SA et des filiales (ou certains), sous réserve de périodes d'acquisition et de conservation, et le Président et les directeurs généraux délégués de Valtech SA (sauf s'ils détiennent plus de 10% du capital)		10% du capital social à la date de l'assemblée		38 mois (14 juillet 2015) période d'acquisition : 2 ans
15ème Résolution (émission décidée par le Conseil d'administration les 10 octobre et 7 novembre 2012))	ÉMISSION DE BSAR	(i) dirigeants mandataires sociaux ou non, (ii) membres du comité exécutif, (iii) les sociétés unipersonnelles qu'ils contrôlent et qui fournissent des prestations à la Société et/ou aux sociétés qui lui sont liées au sens de l'Article L.225-180 du Code de commerce et (iv) les cadres salariés de la Société et de ses filiales	OUI	30 millions d'actions	20 dernière séance de bourse avec décote de 10%	18 mois (14 novembre 2013)

AUTRES TITRES OU DROITS DONNANT ACCES AU CAPITAL

Valtech a émis en mai 2013 23 153 666 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) à un prix de souscription unitaire de 0,03€. La totalité des BSAR proposés ont été souscrits en juillet 2013 par les principaux managers et cadres salariés, le produit d'émission s'élève ainsi à 695 milliers d'euros.

Les principales caractéristiques des BSAR sont les suivantes :

Nombre de BSAR émis	23.153.666
Forme	Titres nominatifs
Prix d'émission	0,03 €
Prix d'exercice des sous-jacents	27 cts € prime d'émission de 26,49 cts € incluse
Parité d'exercice	1 action nouvelle regroupée pour 8 BSAR
Cotation	Pas de demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé
Remboursement anticipé des BSAR au gré de la Société	Remboursement anticipé à 0,01 euro au gré de la Société à compter de la 3 ^{ème} année et jusqu'à l'échéance et à condition que le cours de bourse (moyenne des cours d'ouverture sur les 10 séances choisies parmi les 20 qui précèdent la date d'envoi de l'avis de remboursement anticipé) représente 274% du prix d'exercice (soit 5,92 euro). Dans l'éventualité où la Société mettrait en œuvre le remboursement des BSAR au prix de 0,01 euro, les Titulaires pourront éviter un tel remboursement en exerçant leurs BSAR. Les BSAR rachetés seront annulés.
Rachat des BSAR de gré à gré	La Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à des rachats de gré à gré de BSAR. Les BSAR ainsi rachetés seront annulés.
Cessibilité	BSAR incessibles sauf au profit de la société Cosmoledo, et ce au prix de souscription.
Période d'indisponibilité	les 3 premières années, pour la totalité des BSAR les 4 premières années, pour 50% des BSAR
Période d'exercice	La 4 ^{ème} année pour 25 à 50% des BSAR La 5 ^{ème} année pour le solde des BSAR
Echéance	4 ans pour 25 à 50% des BSAR 5 ans pour le solde des BSAR

TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Il n'y a aucun titre non représentatif du capital.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

L'article L.225-100-3 du Code de commerce tel que modifié par la loi du 31 mars 2006 sur les Offres Publiques d'Acquisition rend obligatoire pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de faire état et d'expliquer, le cas échéant, les éléments limitativement énumérés s'ils sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique. A notre connaissance, aucun élément visé à l'article L.225-100-3 n'est présent dans la société et/ou susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PENDANT L'ANNEE 2013

Mois	Nombre de séances	Cours du mois (1)		Titres échangés (2)	Capitalisation boursière (€) (3)
		Plus bas	Plus haut		
janv-13	22	2,48	2,00	482 976	48 622 694
févr-13	20	2,40	2,16	142 115	47 966 674
mars-13	20	2,64	2,16	499 451	50 513 577
avr-13	21	2,72	2,40	473 508	54 899 910
mai-13	21	3,08	2,56	387 424	59 468 165
juin-13	20	3,86	3,05	503 430	77 149 938
juil-13	23	4,24	3,58	393 902	84 047 800
août-13	22	4,20	3,66	219 273	83 468 959
sept-13	21	4,13	3,75	226 077	82 582 320
oct-13	23	4,12	3,80	223 220	85 072 098
nov-13	21	4,07	3,27	493 866	78 478 977
déc-13	20	4,45	3,85	541 587	86 913 066

- (1) Les cours maximum et minimum du mois pour la période antérieure au regroupement sont retraités pour présenter une base comparable avec les cours après le regroupement d'actions en mai 2013.
- (2) Le nombre de titres échangés pendant la période antérieure au regroupement sont retraités pour présenter une base comparable avec les cours après le regroupement d'actions en mai 2013.
- (3) Calculée sur la base de la moyenne des cours de clôture du mois.